

Créteil, le 7 février 2020

Conférence nationale du handicap : la pleine participation des personnes en situation de handicap est au cœur de l'ambition inclusive de la FGPEP

L'engagement et l'autodétermination des personnes en situation de handicap doivent être encouragés et accompagnés.

15 ans après l'adoption de la loi de 2005, la 5^{ème} Conférence Nationale du Handicap présidée par le Président de la République, constitue un acte fort d'engagement pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. La FG PEP, forte de ses 100 ans d'expérience, accompagne les personnes avec handicap tout au long de leur parcours de vie et agit pour leur accès aux droits fondamentaux : scolarisation, formation, emploi, culture, loisirs, sport, citoyenneté...

Un nouvel élan pour la co-construction des politiques publiques avec et pour les personnes en situation de handicap.

Dominique Gillot, Présidente de la FGPEP et Vice-Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) où elle est en charge de créer et d'animer la Commission « Citoyenneté et territoires », porte la parole du réseau PEP engagé pour lutter contre les inégalités de destins et les injustices sociales en veillant à corriger les disparités territoriales. « Avec un CNCPH renouvelé et renforcé, présidé par Jérémie Boroy, avec les engagements concrets du dernier Comité interministériel du handicap, est créé un contexte favorable à l'avancée et l'affirmation des droits des personnes en situation de handicap, pour leur permettre de faire des choix effectifs, devenir acteurs de leur parcours de vie et participer pleinement à la société » explique Dominique Gillot.

La FGPEP défend l'émancipation et la pleine participation des personnes concernées.

La FGPEP agit et propose toute solution de nature à garantir la place des personnes handicapées dans la société. Plus largement, l'enjeu est de placer la pleine participation des personnes accompagnées au cœur de nos ambitions inclusives.

La FGPEP attend du Président de la République qu'il consacre cette CNH à définir une nouvelle étape, 15 ans après la loi de 2005, de la politique du handicap portée par l'ensemble des politiques publiques. La vie des personnes handicapées regarde, relève de tous les ministères, toutes les administrations. La reconnaissance, le respect et la prise en compte des besoins et des attentes des personnes handicapées nous concerne tous. C'est la clé d'une société réellement inclusive, solidaire et fraternelle.

A propos de la Fédération Générale des PEP :

100 ans d'expérience au service d'une société inclusive et solidaire.

Les PEP (pupilles de l'enseignement public) ce sont **123** associations de proximité présentes dans toute la France agissant au quotidien pour une société inclusive et solidaire. Depuis **100 ans**, elles garantissent l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Fondées sur les valeurs de Laïcité, Solidarité et Egalité, les PEP interviennent dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Fortes de plus de **1200** établissements, services et dispositifs, **24 500** salariés et **8000** bénévoles, les PEP accompagnent chaque année **1 300 000** enfants, adolescents, adultes (dont 90 000 en situation de handicap) et leurs familles.

CONTACT :

Virginie Jouvenelle – Cheffe de projet communication
Email : v.jouvenelle@lespep.org Tél : 01.41.78.92.82